

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 04 Juin 2016

Ouverture de la séance à 17h15

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Francis RINGENBACH, Alain WINGDICH, Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Jean-Pierre MORETTI.

Excusé : Michel DUMAS donne pouvoir à Christian BOISSY.
Stéphane LACOSTE donne pouvoir à Jean-Marie GILET.

Remerciements des pompiers suite au trophée offert pour le concours de pêche en hommage à Jérôme GOUHIER.

Remerciements pour les participants aux plantations de fleurs dans le Bourg ainsi que pour les exposants de la Fête de la Nature, Jean-Pierre MORETTI, Francis RINGENBACH et Marc BERTIER.

ORDRE DU JOUR

- Délibération participation des enfants aux écoles.
Maintien de la subvention d'un montant de 30€/enfant de la primaire à la terminale.
Demande de cette aide par le lycée Pré de Cordy pour le jeune Aurélien CARRER.
Faire la délibération pour sortie scolaire sportive, périscolaire et voyage.
Suite au courrier de Mr Henry GILBERT (Association Pomponnaise du vélo club VTT), une décision a été prise de verser la somme de 50 € à cette association.
Une délibération sera prise à chaque demande de la part des associations sportives.
- Monument aux morts.
Problème de visibilité des noms.
Prise de contact auprès de Mr HOULES de Périgord Granit (St Cyprien).
Possibilité de pose d'une résine avec un choix de couleurs. Demande de devis.
- Collecte des bleuets du 08 mai 2016 pour la somme de 42,50 €, les collecteurs Mr Georges MARTEGOUTE et Mr Christian BOISSY, faisant partie de la FOPAC, remettront cette somme à Mr Jean-Paul CHAUMEL qui en reversera 40% à la caisse locale et le reste à l'EPAC.
- Réflexion sur l'objectif « Zéro herbicide » pour la collectivité.
Pour obtenir des subventions du Département, il serait souhaitable de passer à zéro pesticide ou herbicide et rentrer ainsi dans la « bio diversité ». Une charte avait été signée en octobre 2011 (Conseil précédent).
- Projets aménagement Bourg (demande de subventions)
AGEFAUR a prévu le relevé topographique la 1^{ère} quinzaine de juin, suivie d'une réunion avec les adjoints fin juin.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

- GEOVAL (Géomètre – piste Fonvergne)
Visite effectuée le 25 mai 2016 pour un relevé topographique.

DIVERS

- Réflexion pour une éventuelle nomination de la place du monument aux morts.
- Radar pédagogique installé dans le hameau « Dieudet ». Souhait de ralentisseurs mais impossible de réaliser ces travaux selon la réglementation correspondante (manque d'éclairage, pente trop importante).
- Tableau Eglise. La paroisse nous accorde 2.000€ par l'intermédiaire de Mr Jean-Paul CHAUMEL (Administrateur de la paroisse de Capelou). Le dossier ayant par ailleurs été accordé par le Conseil Départemental, nous sommes maintenant dans l'attente de la notification de l'attribution de la subvention pour commencer la restauration.
- SYGED. Toutes les personnes souhaitant adopter un composteur peuvent contacter Mme Pascale QUEILLE au T. 05.24.15.80.34.
320 L = 10€ 620 L = 20€
- Courrier de la part d'ORANGE pour la suppression de la cabine téléphonique du Bourg. Un appel ou un courrier sera envoyé pour demande de plus amples explications.
- Panneaux (piste Fonvergne)
A la demande des pompiers, des panneaux ont été commandés chez Direct Signalétique (plaque en aluminium avec impression couleur).
Montant 344,40 € HT.
Vote à l'unanimité
- Entreprise FABREGUE (mobiliers de la nouvelle salle de réunion au sous-sol)
Devis de tables rectangulaires et rondes de couleur grise et de 16 chaises couleur verte.
Devis accepté à l'unanimité
- Courrier envoyé à Mme RIMONTEIL (suite à un arbre dangereux penchant sur la route). Les travaux ont été réalisés avant que le courrier n'arrive.
- Chemins « Blancs ».
Etat des lieux fait avec l'Entreprise CONSTANTIN. Devis de 6.515 € HT.
Demande de réflexion. En attendant, les « nids de poules » seront réparés.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 02 juillet 2016 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 17 juin 2016 matin.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.